

Assemblée Générale Ordinaire

De la section USMC pétanque

Du 01 Juin 2013

1) Émargement de la liste des présents et vérification du quorum.

Le quorum fixé à 1/5 des adhérents soit 34 est atteint, puisque nous sommes aujourd'hui 67 Licenciés présents ou représentés.

L'assemblée peut donc délibérer valablement.

2) Allocution du Président.

Tout d'abord le bureau et son président vous souhaitent la bienvenue, nous vous remercions d'être venus nombreux à cette assemblée, même si nous nous aurions aimé que vous soyez encore plus nombreux.

Votre présence est une manière de manifester votre respect pour le travail effectué par les membres du bureau au titre de l'exercice 2012/2013.

Nous remercions également Philippe ROSSI de l'U.S.M.C pour sa présence à cette assemblée générale.

Ceci étant fait, je passe la parole à Eric Daunizeau qui animera cette assemblée.

3) Rapport d'activité de la Section.

Rapport moral

Globalement l'année s'est très bien passée, ambiance **néanmoins dégradée**, pas d'incident notable à part les états d'âmes de certains et de certaines ce qui semble inévitable dans une section de cette importance.

Rapport avec la mairie et notre organisme de tutelle l'U.S.M.C

Commençons par la mairie : pas de problème particulier, les relations sont bonnes et courtoises, nos demandes sont régulièrement prises en compte, le seul bémol et cela

est de notre faute, nous n'avons pas pu organiser le championnat qui nous était attribué par le comité des Yvelines à la date fixée, les installations étant déjà réservées par La Lyonnaise.

En ce qui concerne L'U.S.M.C, un petit rappel : actuellement aux CLAYES-SOUS-BOIS on dénombre plus de 120 associations diverses et variées (culturelles, sportives, de biens publics etc.) L'U.S.M.C représente partiellement le côté sportif, avec sa vingtaine de sections, dont la pétanque. L'U.S.M.C nous apporte des conseils et peut nous guider dans nos choix.

En contrepartie, la section pétanque a des obligations vis-à-vis de **L'U.S.M.C** parfois contraignantes. Un exemple, beaucoup d'entrevous se posent la question : pourquoi cette AG au mois de Juin alors que vis-à-vis de notre fédération nous fonctionnons en année civile ? La réponse est : l'alignement sur l'exercice USMC soit : 1^{er} Juillet – 30 Juin de l'année suivante tel que prévu dans les statuts de l'association.

2 membres de la section pétanque siègent au comité directeur de l'USMC (le président et le secrétaire) régulièrement des réunions de ce comité permettent d'être informé sur des décisions prises ou à prendre.

Enfin en 2013 vous avez pu constater une augmentation de 2 € de votre licence, lié à notre participation au fonctionnement de l'USMC.

Nombre de licenciés 2013 et adhérents

Après plusieurs années de croissance élevée, notre effectif stagne en 2013.

Nous sommes à ce jour 170 licenciés et 4 adhérents soit sensiblement la même chose qu'à fin 2012.

Nous conservons notre 1^{ère} place parmi l'ensemble des clubs des Yvelines en nombre de licenciés.

Livret d'accueil

Le livret d'accueil 2012 n'a pas été renouvelé à ce jour. Afin de se mettre en conformité avec l'exercice, un livret d'accueil 2013/2014 est envisagé.

Le site WEB : Ce site n'a d'intérêt que si on l'alimente dans les différentes rubriques, news, résultats, anecdotes etc. Il nous semble au vue des visites qui diminuent de jour en jour que le site n'intéresse plus grand monde ?

Actuellement environ 17000 visites depuis sa création il y a 5 ans.

Il faut trouver des volontaires (photographes, rédacteurs d'articles, rapporteurs de résultats, idées nouvelles etc.) sinon c'est un site qui mourra naturellement.



Affichage : Comme vous avez pu le constater par l'intermédiaire des panneaux d'affichage, nous essayons de vous tenir au courant des principaux résultats et nouvelles du club. Nous ne pouvons pas tout afficher à l'extérieur, c'est pourquoi nous vous recommandons de consulter également les panneaux d'affichage intérieurs.

Bilan des activités pour cet exercice 2012/2013

- **Concours du Mercredi** : Toujours très populaires, une vraie réussite. Selon les périodes, 45 à 55 joueurs y participent. Les joueurs se sentent bien et reviennent volontiers chaque semaine ou presque.
Une remarque pour les « champions » ce n'est pas ici que vous rencontrerez « Philippe Quintais » restez donc conciliants !
Remerciements à notre ami Jean-Jacques POULLE pour la tenue de la table et pour la manifestation organisée et prévue le **Mercredi 19 JUIN 2013**.

- **La venue de NANOU et TOUTOUNE** : 2 internationaux Malgaches Nanou et Toutoune (en remplacement de Bema qui ne peut être dispo) arriveront prochainement pour une période de trois mois (début Juin à fin Août)
Financièrement, nous resterons dans le budget prévu lors de la réunion de bureau N°3 du 26/11/2012 et voté par le bureau.

- **Nous avons organisé au titre de l'exercice 2012/2013**
 - 1) Le challenge de la ville le samedi 8 Septembre 2012
 - 2) Le Challenge des anciens (+ 55ans) le Mardi 25 septembre 2012
 - 3) Le championnat Dép. doublette vétérans (60 ans et +) le Jeudi 11 Octobre 2012
 - 4) Le challenge mémoire le Dimanche 3 Mars 2013
 - 5) Un concours vétérans (+ de 55 ans) le Mardi 26 Mars 2013

QUESTIONS sur le rapport d'activité de la section ???

4) Projets 2013/2014

- Festivités à venir en 2013

- 1) *Le Challenge de la ville* le Dimanche 1^{er} Septembre 2013
- 2) *Le Championnat Départemental promotion* le Dimanche 22 Septembre 2013
- 3) *Le Challenge des anciens* (+55 ans) le Mardi 24 Septembre 2013



4) *Le Challenge de l'amitié*

Le comité organise le Dimanche 10 Novembre 2013 le challenge de l'amitié. Il aura lieu cette année à Aubergenville. Comme l'an passé, une participation pour l'inscription et le repas sera demandée aux participants (le coût de cette prestation étant d'environ 1500 €).

Cette journée placée sous le signe de l'amitié et de la convivialité est bien souvent une vraie réussite. Le bureau reviendra vers vous en temps voulu, mais pensez d'ores et déjà à composer vos équipes.

5) *Les Concours d'hiver* : Ouverts aux licenciés, adhérents du club et futurs licenciés. Concours à la mêlée par triplettes ou doublettes non formées, engagement 2 € par joueur, abondement de 1 € par joueur par le club, au moins 30 % des joueurs récompensés.

Dates prévisionnelles :

Le 30 novembre 2013

Le 14 décembre 2013

Le 04 janvier 2014 (avec remise des récompenses et galette des rois)

Le 18 janvier 2014

Le 01 février 2014

- Prévisionnel 2014 :

Contrairement aux années précédentes et étant donné la date de cette assemblée générale, nous sommes dans l'impossibilité actuellement de vous informer sur les manifestations 2014. En effet tout cela se décide en collaboration avec le comité des Yvelines au cours du 4^{ème} trimestre 2013.

Soyez assurés que le bureau œuvrera pour ce qui sera le meilleur pour notre club.

QUESTIONS sur les projets 2013/2014 ???

5) Rapport financier de l'exercice

Pour ce point N°5 de l'ordre du jour, je passe la parole à Michel Liebgott notre trésorier.

Je tiens tout d'abord à signaler aux différents "commentateurs" qu'ils parlent dans le vide sans connaître les mouvements de trésorerie du club

Un compte de résultat précis sera présenté au 30/06/2013

La trésorerie est stable pour l'exercice : solde identique au départ et à l'arrivée « hors



dossier Malgaches» traité à part pour ne pas impacter les cotisations et autres subventions.

Le dossier Malgache sera traité sur 2 exercices (2014 débutant le 01/ 07/2013)

A mon avis, la cotisation 2014 vendue à 45€ devrait être revue en fonction des mouvances USMC et FFPJP

Je me dois d'insister sur le fait que les nombreuses critiques et rumeurs provoquent un grand découragement du bureau

Questions ???

Passons au vote pour l'approbation des comptes

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Les comptes sont approuvés à l'unanimité (67 voix)

6) Bilan Sportif

La parole est donnée à Yannick Cuperlier

Championnat Départemental T à T femme

Dolorès LARDEMER Quart de finaliste

Anne Marie MONTEIRO Quart de finaliste

Championnat Départemental T à T Homme (6 Joueurs qualifiés)

Gilles SOROCA

Kevin FILLIPE

Yannick CUPERLIER Huitième de finaliste

Pascal NOUAILLAC

José LARDEMER

Denis LATHIERE

Championnat Départemental Doublette Dames

?????

Championnat Départemental Doublette Homme (5 équipes qualifiées)

Anthony GUERET - Kevin FILLIPE

Denis LATHIERE - Franck SARBONI

Quart de finaliste



Gilles SOROCA - Christian JARRY

Quart de finaliste

Lilian NOVOLI - Yves RAMAHOLISON

Andrianirina RABEARIJAO - Johnny ROUSSEL

Championnat Départemental Triplette Dames

Maryvonne DUVERGER - Anne Marie MONTEIRO - Monique LEVEQUE Quart de finaliste

Championnat Départemental Triplette Hommes (4 équipes qualifiées)

Denis LATHIERE - Franck SARBONI- Lilian NOVOLI

Sébastien CAMPE - King Ebolé TRINGUE - Alain VRIET

Carlos CARNERO - JAO - Jean Yves BAO

Dominique LAPEGUE - Pascal NOUAILLAC -Yannick CUPERLIER

Championnat Départemental Doublette Mixte

Anthony CHARNECO - Anne Marie MONTERO Quart de Finaliste

Andrianirina RABEARIJAO - Odette JABET Quart de Finaliste

Pascal NOUAILLAC - Fatima LOYER Quart de Finaliste

Championnat Départemental Promo Triplette (3 équipes qualifiées)

Johnny ROUSSEL - Bernard PROST - Marceau JEAN

Manuel CARNERO - Carlos CARNEIRO - Jean Yves BAO

Nicolas MAGNY - Eric GRANDJEAN - Sébastien PELLEGRINO Huitième de finaliste

Championnat Départemental Doublette Provencale

Laurent LANGLOIS - Johnny ROUSSEL Quart de Finaliste

Championnat Départemental Vétérans triplette (1 équipe qualifiée)

Francis POIRIER - Manuel CARNEIRO - Didier GERVAIS

Championnat Départemental Tête à Tête Junior

Anthony GUERET Champion / Junior

Nicolas GEORGET Vice-Champion / Junior

Championnat Départemental Doublette Junior

Anthony GUERET Champion / Junior



Championnat Départemental Triplette Junior

Nicolas GEORGET - Anthony GUERET

Vice-Champion / Junior

3 EME TOUR DE COUPE DE FRANCE CONTRE ST GERMAIN

AVANT LE 5 JUILLET

Total Points Club au 01/06/2013 : 221

Questions ???

7) **Vote sur le montant de la cotisation**

Le bureau propose le maintien du prix de la licence à 45 €, sachant que sur ces 45 € une somme de 27 € est reversée au comité et 2 € à l'USMC. De ce fait la section pétanque ne conserve que 16 €.

Passons au vote pour le maintien de la cotisation à 45 €

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Approuvé à l'unanimité (67 voix), la cotisation restera fixée à 45 € en 2014 !

8) **Elections des membres du bureau**

Comme vous le savez, à chaque Assemblée Générale le bureau est démissionnaire. Nous allons passer à l'élection des membres du bureau. Qui se présente ?

Membres de l'ancien bureau qui se représentent :

Eric Daunizeau – Michel Liebgott – Yannick Cuperlier – Jean-François Rivière et Alain Vriet

Nouvelles candidatures au bureau :

Gilbert Roumy

L'ensemble du bureau est élu par 67 voix pour 0 voix contre et 0 abstention

La nouvelle composition du bureau, avec l'élection de son nouveau président aura lieu le mercredi 5 Juin 2013 à partir de 18h30, dans le local de la pétanque au stade CARILLON

9) **Informations et Questions diverses**

Seules les questions diverses présentées par courrier au bureau du Club au minimum 3 jours avant l'AG pourront être soumises à un vote lors de celle-ci.



Cependant le bureau reste à votre disposition pour toute question qui vous tracasse.

Pas de questions ?

Et maintenant bon après-midi à tous et merci de votre attention

